



MAIRIE DE LUNEL

Direction Petite Enfance Éducation

⑩ FICHE DE POSTE CAP PETITE ENFANCE

Intitulé du poste : CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance du service Micro Crèche municipale

Lieu d'affectation : Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants communaux

Service de rattachement : Service Petite Enfance Éducation

Responsable hiérarchique : Directrice de la Micro crèche

Catégorie C

Temps de travail : 36 h

Mode de récupération (ARTT) : Oui

Congés obligatoires sur les périodes de fermeture de la structure.

Répartition hebdomadaire : Du lundi au vendredi

Horaires de travail : 7h30 à 15h30 coupure de 11h42 à 12h30, ou 7h18 à 14h30, ou 9h à 17h12
coupure de 12h30 à 12h30, ou 10h18 à 18h30 coupure de 13h30 à 14h30.

⑩ Définition du poste:

Sous la responsabilité du supérieur hiérarchique, répondre aux besoins quotidiens des enfants accueillis, participer à l'organisation des activités d'éveil dans le cadre du projet d'établissement, prendre en charge l'entretien des locaux et du matériel de la structure.

Conditions d'exercice :

Travail en équipe au sein d'une structure d'accueil,

Horaires réguliers selon un planning tournant établi par le référent technique, mais pouvant être décalés pour les besoins du service (absences, réunion de travail, organisation de fête, sorties exceptionnelles),

Disponibilité.

Autonomie et responsabilité :

Placé sous l'autorité hiérarchique du référent technique,

Assurer la gestion quotidienne et le relationnel avec les autres services en l'absence de la référente technique

Au sein d'une équipe, autonomie relative (structure collective) dans l'organisation des activités quotidiennes, activités, suivies et évaluées par l'EJE,

Missions

Concernant le relationnel

Contact permanent avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents,

Relations permanentes avec les différents membres de l'équipe,

Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychomotricien, référent santé, etc.).

Concernant les activités

Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux,

Accueil des familles dans le respect de leurs choix éducatifs et de leurs différences,

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants,

Surveillance de l'état de santé des enfants,

Accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie,

Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants,

Repas : réchauffage, mise en place, service et aide aux repas,

Surveillance des siestes,

Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène,
Transmission d'informations,
Participation à l'élaboration du projet d'établissement et à son évolution,
Accueil d'enfants à besoins spécifiques,
Participation à l'entretien de la structure,
Accompagnement des stagiaires.

Compétences requises :

⑩ Savoir faire

Avoir une bonne connaissance des besoins et du développement du jeune enfant,
Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux, etc.) adaptés,
Connaître les techniques spécifiques d'entretien des structures Petite Enfance et savoir les appliquer et gérer les stocks des produits d'entretien,
Effectuer les soins quotidiens de l'enfant selon les principes d'hygiène corporelle,
Être capable de dépister un état de santé déficient,
Adopter des attitudes éducatives permettant à l'enfant d'acquérir des gestes et des comportements autonomes,
Mettre en place des jeux, ateliers d'éveil et d'expressions adaptées aux jeunes enfants,
Savoir accompagner l'enfant dans le sommeil,
Connaître les règles d'hygiène alimentaire et les techniques de base, être formé à la méthode HACCP,
Connaître et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
Observer et interroger les pratiques professionnelles pour aider à la réflexion sur le projet d'établissement
Savoir faire les transmissions écrites et orales aux personnes concernées,
Savoir transmettre son expérience aux stagiaires.

⑩ Savoir être

Respecter le secret professionnel
Être disponible, être à l'écoute, identifier les besoins physiques, moteurs et affectifs de l'enfant de 0 à 4 ans,
Être capable de respecter autrui, faire preuve d'empathie
- Savoir s'adapter aux différentes situation de travail, au rythme d'activités et aux changements d'horaires ou de poste en fonction des absences et des besoins de service,
- Sens du service public,
- Savoir travailler en équipe.

Encadrement direct et/ou Expertise

Fonctions d'encadrement:

Oui
 Non

Nombre d'agents encadrés:

supérieur ou égal à 6
 De 2 à 5 agents
 1 seul agent

Fonctions d'expertise:

Oui
 Non

Niveau d'expertise:

Très forte
 Forte
 Expertise

LUNEL, le :

Visa de l'agent

Visa de la Responsable de structure

Ce document est évolutif en fonction des besoins du service et des initiatives de l'agent, qui peut demander à apporter des modifications à la présente fiche de poste dans la mesure où l'intérêt général est préservé. Toute demande de modification devra au préalable avoir été validée par la Direction des Ressources Humaines et par la Direction Générale.